



## Kyle H. Donnelly

Associé

T : 416.777.7450 / C : donnellyk@bennettjones.com

Toronto

### FORMATION

Université de Winnipeg, B.A. (histoire),  
2006, avec distinction

McGill, LLB, 2011

McGill, BCL, 2011

### ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2012

La pratique de Kyle Donnelly est axée sur un large éventail de questions de réglementation, y compris la concurrence, l'investissement étranger (y compris la sécurité nationale) et les questions de communication.

Kyle conseille régulièrement des clients nationaux et étrangers engagés dans des fusions, des coentreprises, des alliances stratégiques et d'autres investissements dans le cadre des dispositions de notification et de compensation de la *Loi sur la concurrence* et de la *Loi sur l'Investissement Canada*. Kyle possède une vaste expérience de la prestation de conseils aux clients concernant les processus d'examen de la sécurité nationale et d'examen des investissements dans le secteur culturel en vertu de la LIC. Kyle conseille des clients en lien avec des pratiques commerciales potentiellement anticoncurrentielles et des questions de conformité liées à la *Loi sur la concurrence* ainsi qu'aux lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de marketing et de publicité, y compris la loi canadienne anti-pourriel.

Kyle conseille également des clients sur des questions liées à la *Loi sur les transports au Canada* et au droit des communications et a fourni des conseils juridiques concernant les examens de fusions et les déterminations de statut canadien en vertu de la LTC; et les procédures de télécommunication, y compris celles relatives à la délivrance de licences, aux questions de politique et aux différends en matière de concurrence. Il aide les clients sur des questions telles que la délivrance de licences, la gestion du spectre, la réglementation des tarifs et des tarifs, l'accès et la fourniture de services de télécommunication de gros, les restrictions à la propriété étrangère et les exigences en matière de pourriel et de confidentialité.

Kyle est un membre actif de l'Association du Barreau canadien (Section du droit de la concurrence) et de l'American Bar Association (Section du droit antitrust).